



Nogent-le-Sec. Les élèves de l'année 1960 posent pour la photo de classe.

DANS NOTRE ÉDITION DE DEMAIN

Basket-ball. L'ALM Evreux va-t-il continuer sa belle série mardi soir contre Nantes ?

Chaleur renouvelable

CHAUFFAGE URBAIN. Vingt mille habitants seront chauffés au bois en 2012 grâce à la construction d'une chaufferie biomasse et à un raccordement au réseau.

« C'est un projet sans équivalent en Normandie par son envergure et sur certains points, il est unique en France ! » déclarait le président du Setom* lors de la présentation d'un équipement qui devrait entrer en service pour la saison de chauffe 2012/2013.

La chaufferie présente deux particularités : le bois sera issu en partie des déchets verts collectés auprès des habitants des communes adhérentes au Syndicat mixte. Une ressource renouvelable par conséquent. Seconde particularité, la chaufferie sera couplée à l'usine d'incinération de déchets ménagers afin d'alimenter le réseau de chaleur du quartier de La Madeleine.



La chaufferie bois sur le site Ecoval du Setom à Guichainville sera l'œuvre du cabinet d'architectes Thomas Noviczky d'Isneauville (76), associé à B ingénierie, (Maine-et-Loire)

Un impact positif sur la facture et l'environnement

Après des années d'atermoiements, ce raccordement sera une réalité, en 2012, quand aura été réalisé le réseau souterrain reliant le site Ecoval de Guichainville à la chaufferie centrale d'Evreux-La Madeleine. Les terrains qui seront mobilisés par cette opération avaient été réservés en amont. Grâce à ce raccordement, les besoins en chauffage et en eau

chaude sanitaire seront fournis pour 20 000 habitants. Autre avantage attendu de ces investissements, un impact positif sur la facture des usagers raccordés au réseau et des avantages environnementaux. (Lire par ailleurs) : « Cette chaufferie au bois sera exemplaire sur bien des aspects, notamment par son architecture, par la qualité de ses rejets puisqu'un traitement des fumées de haute performance sera installé et exemplaire par les économies engendrées chez l'usa-

ger », a complété Daniel Jacob. Ce projet a été rendu possible par la signature d'une convention d'approvisionnement de chaleur entre le Setom et la Ville d'Evreux. La convention porte sur la fourniture de 90 000 MGH au prix de 22 € contre 35 € actuellement facturé à l'exploitant de la chaufferie. Michel Champredon a rappelé qu'à deux reprises, la renégociation du coût du chauffage avec le concessionnaire avait déjà abouti à une baisse de tarif de l'ordre de 15 %. Le maire d'Evreux a insisté sur la

nouvelle baisse attendue du coût du chauffage pour les particuliers. Mais aussi « sur la perspective de raccorder le réseau de chaleur au quartier de Nétreville soit environ 7 000 habitants. Au total, ce serait presque la moitié de la population d'Evreux qui serait alimentée en chauffage par le réseau de chaleur raccordé à Ecoval. ».

R. M.
* Syndicat mixte pour l'étude et le traitement des ordures ménagères.

EN BREF

Chiffres

Le Setom fournira 93 000 MWh/an soit plus de 60 % des besoins en énergie de la chaufferie d'Evreux-La Madeleine.

Raccordé

L'alimentation de la chaufferie se fera par un raccordement souterrain de 2,5 km qui passera sous la quatre voies de contournement au sud d'Evreux.

Usagers

4 000 logements seront raccordés ainsi que des entreprises et équipements publics. En attendant un raccordement, envisagé, du quartier de Nétreville.

Coût

Pour le Setom l'opération représente un investissement de 13 M€.

3 questions à... Daniel Jacob

« Réduire le coût du chauffage »

Quels sont les objectifs liés au choix de la biomasse ?

Le premier est de réduire le coût de l'énergie livrée à l'usager ébroïcien. Pour cela, des investissements importants sont nécessaires et nous attendons bien sûr un soutien important de nos partenaires traditionnels, conseil général, Région, Ademe, fonds européens. Avec une aide à hauteur de 50 %, le coût du mégawatt/heure serait de 22 € contre 35 € aujourd'hui. En second lieu, utiliser le bois, autrement dit ne plus dépendre des fluctuations du



Daniel Jacob président du Setom

prix des énergies fossiles, revient à stabiliser celui de l'énergie produite.

D'où viendra le bois ?

Des déchets verts collectés par le Setom. 15 000 des 40 000 tonnes récoltées chaque année seront destinées à la chaufferie. Ce volume représente 50 % de nos besoins. Pour compléter notre approvisionnement, nous sommes à la recherche de nouvelles filières. En terme environnemental, quel est le bénéfice ?

Brûler du bois au lieu du fuel ou du gaz comme actuellement équivaut à une réduction de nos émissions de CO₂ de l'ordre de 20 000 tonnes.

Une facture allégée

Aucun chiffre n'a été avancé mais la baisse du coût du chauffage devrait être significative au bénéfice des usagers du réseau de chaleur.

La baisse sur la facture est la conjuguaison de plusieurs facteurs à commencer par la baisse de la TVA, réduite à 5,5 % contre 19,6 %. Cette baisse s'appliquera puisque l'énergie bois est considérée comme renouvelable et parce qu'à la source le kilowatt/heure sera

moins cher.

Autre avantage avancé par le Setom, le prix du chauffage ne sera plus soumis aux variations des cours des énergies fossiles - fioul et gaz naturel - sur les marchés mondiaux.

Avantage environnemental enfin, le dégaagement de CO₂ dans l'atmosphère est bien moindre avec une combustion bois. De l'ordre de 20 000 tonnes de CO₂. Un avantage à l'heure de la taxe carbone.